

emplois, grâce à la recherche et à la création de nouveaux produits.

Pour passer maintenant à un autre sujet, faudrait-il songer sérieusement à accorder la pension de vieillesse à l'âge de 60 ans? Je ne sais pas exactement combien de personnes de cet âge y seraient admissibles. Je crois qu'il y aurait profit à établir d'abord une pension majorée, à l'intention de ceux de 60 ans ou plus.

Avec une pension suffisante pour bien vivre, nous ferions de la place à des milliers de travailleurs plus jeunes qui, actuellement, bénéficient des mesures sociales. Il est impensable de gaspiller tant d'énergie au Canada. Il importe aussi de fournir des emplois à ceux qui sont capables de travailler afin de pouvoir verser une pension suffisante à ceux qui méritent de prendre des vacances. Cette suggestion devrait retenir l'attention du gouvernement.

• (9.40 p.m.)

Une autre chose à laquelle il faudrait sérieusement songer, c'est la question des emplois pour les étudiants, au cours de l'été prochain. J'ai eu l'occasion de poser récemment une question à ce sujet, et le ministre a répondu qu'il ferait une déclaration en temps utile. Je dirais que le temps est venu de le faire. Au fait, les étudiants sont inquiets pour l'été prochain, et je crois qu'un gouvernement sérieux devrait songer à la possibilité d'assurer aux étudiants des emplois pour ce temps de l'année. Il pourrait, bien sûr, songer à affecter encore plusieurs millions à cette fin, mais il est d'une nécessité évidente de créer également un climat de confiance dans le pays.

Il faut songer à donner la possibilité à tous les étudiants de gagner un minimum de revenu durant la saison estivale, et il faut que le gouvernement organise les travaux que ces jeunes pourront accomplir dans divers domaines et dans divers ministères. Il ne s'agit plus de s'interroger sur ce que nous allons faire. Il faut absolument que le gouvernement trouve la solution, afin que les jeunes puissent, dès l'été prochain, gagner un revenu qui leur permettra de parfaire leurs études.

La formation de nouveaux travailleurs qualifiés doit être suivie de la création, par le ministère de l'Industrie et du Commerce, d'autant d'emplois requérant la spécialisation.

Il faut ouvrir toutes grandes les portes de l'éducation, mais il importe aussi de créer des emplois dans la même proportion. Il semble que ceci ait fait défaut et que nos gouvernants n'aient pas suffisamment réfléchi à cette situation.

J'essaie donc, ce soir, à l'occasion de ce débat, de ramener le gouvernement non pas à la raison, mais à penser sérieusement à ces suggestions.

Il faudrait aussi songer sérieusement à permettre à tous ceux qui devront abandonner éventuellement l'agriculture de faire un choix. Qu'on le veuille ou non, une politique a été établie; c'est une politique de découragement qui force certains agriculteurs à quitter leurs terres.

Dans certains cas, lorsque l'exploitation n'est pas rentable, il est nécessaire de s'unir pour qu'elle devienne rentable. Je manquerais de jugement si je demandais au gouvernement d'assurer tous les cultivateurs qu'ils conserveront leurs terres et qu'ils recevront des subventions suffisantes leur permettant de vivre.

Il faut tout de même un minimum d'organisation. Un certain nombre d'exploitations devront rester, si l'on peut

[M. La Salle.]

prouver leur rentabilité. Considérant cette politique qui devient de plus en plus commune, un gouvernement n'a pas le droit de ne pas établir une politique qui permettrait à ceux qui doivent abandonner leur exploitation de s'orienter ailleurs qu'au bureau de bien-être social. Malheureusement, depuis certains nombre d'années, c'est tout ce qu'on a pu leur offrir. J'ose croire que nos suggestions seront acceptées. Nous avons déjà suffisamment pressé le gouvernement.

Quant à la construction, elle touche une partie importante de la main-d'œuvre au Canada. Encore une fois, je désire supplier le gouvernement de songer sérieusement à faire disparaître la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction.

Il faudrait aussi inviter le gouvernement à penser sérieusement à accorder une ristourne d'intérêt proportionnelle au revenu de celui qui espère devenir propriétaire. Ne pourrait-il pas également songer à l'adoption d'une politique à court terme de construction, au paiement d'une prime à tous ceux qui voudront se procurer une propriété avant une année ou deux? Une telle mesure devrait être suivie d'un investissement de capitaux, mais comment y songer, compte tenu des taux d'intérêt actuellement en vigueur? Comment lancer un programme à court terme de construction, avec des loyers de \$130 à \$150 par mois?

Alors, je crois qu'il est très important de supprimer la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, ce qui diminuerait sensiblement le coût d'une maison, et de songer à établir une politique de ristourne d'intérêt proportionnelle au salaire de celui qui voudrait se porter acquéreur d'une maison.

Étant donné que le ministre responsable est à la Chambre, je profiterai de cette occasion pour attirer son attention sur les prêts spéculatifs qu'il avait permis l'automne dernier dans certaines régions et qui avaient été très bien accueillis. Ces prêts permettaient à l'entrepreneur moyen de bénéficier de certains prêts anticipés et aux petits entrepreneurs d'assurer de l'emploi à un certain nombre d'ouvriers.

Je conviens que le gouvernement pourrait et devrait normalement mettre à la disposition des constructeurs une somme d'argent importante. D'autre part, avec la disparition de cette odieuse taxe de 11 p. 100 et l'adoption d'un taux d'intérêt plus abordable, les fabricants de matériaux de construction et les représentants des associations de menuisiers ou d'autres métiers seraient peut-être incités à augmenter les salaires.

Il serait peut-être nécessaire de songer à organiser une rencontre du ministre avec les représentants de tous les corps professionnels de la construction, afin d'en venir à une entente pour une période de deux ou trois ans. On pourrait également s'entendre sur la suspension du droit de grève et sur le gel des salaires. Alors, l'honorable ministre, voyant la bonne foi des intéressés dans la construction, pourrait accepter de consacrer des sommes supplémentaires à l'établissement d'un programme à court terme de construction.

J'ose croire, monsieur l'Orateur, que ces quelques suggestions attireront l'attention de l'honorable ministre. J'espère que le gouvernement adoptera une telle politique pour le plus grand bien de ceux qui veulent devenir propriétaires.

Je profiterai également de cette occasion pour protester énergiquement auprès du gouvernement pour avoir